



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal lors de l'assemblée tenue le 4 octobre 2022, a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NO 322 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 240-14 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

Cette modification vise l'article 5.2 du règlement 240-14.

Ledit règlement est déposé au bureau de la soussignée, au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau et en avoir une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 6^{ème} jour du mois d'octobre 2022.



Johanne Le Buis
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Johanne Le Buis, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 6 octobre 2022, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 octobre 2022.



Johanne Le Buis
Directrice générale et Greffière-trésorière